

et

Une histoire pas comme les autres

EN 1725 la France comptait environ 20 millions d'habitants, l'Angleterre 9, l'Allemagne 15 et la Russie d'Europe 10. Autant que les études de démographie historique permettent de l'affirmer, les taux de croissance annuelle, jusqu'alors extrêmement faibles, résultant de la différence entre la natalité et la mortalité, étaient du même ordre en France et dans les pays européens voisins ; ces similitudes semblent logiques dans des contrées aux civilisations et aux conditions socio-économiques presque analogues. Néanmoins, un trait particulier retient déjà l'attention : la diminution des naissances en France parmi les milieux aristocratiques depuis la deuxième moitié du XVII^e s. ; nous en avons un indice par la descendance des familles des ducs et pairs qui s'effondre de 6,15 enfants pour la période 1650-1700 à 2,79 entre 1700 et 1750 et à 2 enfants dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Mais en 1789, le taux de natalité en France, 38 ‰, s'apparentait encore à celui des pays voisins.

Or, et c'est sans doute l'un des faits les plus importants de l'histoire moderne de la nation française, moins d'un siècle plus tard, en 1870, les natalités française et européenne se sont entièrement désaccordées : 26 ‰ contre 34,2 ‰ dans le reste de l'Europe, alors que la mortalité est du même ordre de grandeur (1).

Alors qu'en Europe, l'abaissement assez sensible de la mortalité dans la première moitié du XIX^e s.

ne s'accompagnait pas d'une diminution de la fécondité, en France le courant de limitation des naissances qui était apparu dans l'aristocratie au XVII^e siècle et s'était étendu ensuite aux milieux bourgeois, avait gagné les masses à la fin du XVIII^e siècle. Une phrase, bien connue des spécialistes dans un ouvrage de Moheau (2) écrit en 1778 atteste cette diffusion : **les femmes riches ne sont plus les seules qui regardent la procréation de l'espèce comme une duperie du bon vieux temps, on trompe la nature jusque dans les villages.**

Ce comportement particulier du peuple français à l'égard de la procréation eut deux conséquences démographiques directes : le vieillissement plus rapide des structures d'âge de la population et l'amenuisement du poids humain relatif de la France en Europe.

Durant la décennie 1861-1870, le pourcentage respectif des sexagénaires dans les pays précités traduit déjà ce vieillissement. Démentant l'idée reçue que rareté et qualité vont de pair, cette réduction des naissances ne s'était pas traduite par de meilleures chances de survie, puisqu'en 1900 l'espérance de vie à la naissance en France était très légèrement inférieure à la moyenne européenne. Quant au poids humain relatif de la France en Europe, il diminuait de 20 % en 1650 à 15,7 % en 1800, à 13,3 % en 1850 et à 9,7 % en 1900 (en 1965 le rapport était de 7,8 %).

Bien que nos voisins aient connu à leur tour, mais seulement à partir du dernier quart du XIX^e siècle, une limitation sensible des naissances (qui d'ailleurs s'abaissèrent en trois décennies comme elles avaient décréu chez nous en un siècle), l'accroissement de la population française continua d'être bien plus lent ; de 1860 à 1913, notre population croît de 4 millions en regard de 29 millions en Allemagne et de 16,8 en Angleterre.

(2) Recherche et considérations sur la population de la France.

(1)	Pays	Taux pour 1.000 en 1870	
		Natalité	Mortalité
	France	26,3	23,6
	Pays-Bas	35,8	25,4
	Allemagne	37,2	26,9
	Grande-Bretagne	35,1	22,4
	Suisse	31,5	26,9
	Belgique	32,0	24,4

Et encore cette légère croissance française n'avait été possible que grâce à l'immigration d'une part, à l'allongement de la durée de vie d'autre part (1). M. Landry avait calculé que sans ces deux phénomènes, la population aurait été en 1914 inférieure de 5 millions à ce qu'elle était en 1800. Si la fécondité française s'était maintenue durant le XIX^e siècle au niveau moyen de celle du Royaume Uni par exemple, nous aurions eu en 1913, 99 millions d'habitants (sans tenir compte de l'émigration) au lieu de 39,7. En admettant que dans cette hypothèse la pression démographique aurait provoqué une émigration importante de même rythme que dans le Royaume Uni, la France aurait quand même compté 77 millions d'habitants en 1913 et plus de 22 millions de descendants de Français à l'étranger.

Evoquons quelques-unes des conséquences de ce phénomène démographique exceptionnel.

Le XIX^e siècle et le début du XX^e furent la grande époque des migrations européennes vers l'outre-mer ; rien qu'entre 1871 et 1913, l'émigration nette fut de 25 millions de personnes. Or, en France elle fut infiniment plus faible, le 1/10 environ des chiffres anglais ou allemands. Alors qu'elle conservait le même caractère qu'au XVIII^e, d'aventures individuelles limitées aux mêmes régions traditionnelles d'émigration, elle s'accomplit ailleurs sous l'incoercible pression démographique comme un phénomène massif absolument nouveau. Il en résulta que l'implantation française outre-mer fut beaucoup plus faible ; ainsi le recensement de 1950 aux Etats-Unis révélait 350.000 descendants de Français émigrés à la première ou seconde génération et 4.500.000 descendants d'Italiens.

Cette forte pression démographique chez nos voisins contribua également à l'accélération de l'industrialisation alors que la France pouvait se permettre de demeurer largement plus agricole. La douceur de vivre y gagnait peut-être, mais le handicap en puissance économique est encore ressenti soixante ans plus tard.

En somme, les Français avaient suivi le conseil que leur donnait J.-B. Say au début du XIX^e siècle : « il convient d'encourager les hommes à faire des épargnes plutôt que des enfants ». Les épargnes, investies largement à l'étranger, à concurrence de 45 milliards de francs or en 1913, avaient servi à industrialiser des pays européens et américains, et notamment dans ces derniers à équiper et mettre au travail ces immigrants irlandais, italiens, allemands, anglais et fort peu de français. En quelque sorte, grâce à ces épargnes, la France pouvait compenser un déficit annuel commercial de 1,5 milliard de francs or par les intérêts et dividendes tirés du travail de millions d'actifs à l'étranger. Mais en 1919 on s'aperçut que la moitié de ces investissements avaient disparu dans la tourmente et avec eux cet appoint de travail étranger.

(1) Passée pour les hommes de 30 ans en 1800 à 45,4 en 1900, 69 ans en 1966.

Or, le premier conflit mondial aggravait en outre sensiblement notre situation démographique au sein de l'Europe puisqu'il nous coûtait 1.400.000 morts, soit 14 % des hommes de 15 à 50 ans en 1911, et nous privait de 1.100.000 naissances.

En 1926, en France, pour 100 personnes âgées de 50 ans et plus, les générations, soit à relever prochainement, soit déjà en retraite, on comptait 106 jeunes de 10 à 24 ans révolus, la relève, dont le nombre s'élevait en Grande-Bretagne à 150, en Italie à 158 et en Allemagne à 171. Quels chiffres illustreraient mieux la détérioration du tissu humain français et sa différence profonde avec la structure des populations voisines. Ce vieillissement aggravé par les classes creuses, cet héritage du recul prématuré de la natalité française rend compte dans une large mesure du manque de dynamisme dans maints domaines entre les deux guerres.

Malgré le rajeunissement induit par le renouveau de la natalité depuis 1945, qui d'ailleurs se manifeste également dans la plupart des autres pays (1), il n'en reste pas moins que la population entre 1725 et 1964 a été multipliée par 5 en Allemagne, par 5,7 en Grande-Bretagne, par 8,2 en Italie, par 14 en Russie et par seulement 2,5 en France.

Récemment, un ancien ministre disait, à propos de la hausse des prix, que l'important en la matière est surtout de ne pas se désolidariser des voisins, de ne pas accepter un rythme d'inflation plus rapide que celui des concurrents. Cette idée de bon sens, que les vitesses relatives dans le progrès comme dans les erreurs ont plus d'importance que la vitesse propre de chacun, peut s'appliquer à nos histoires démographiques comparées. Celle de la France n'est pas une histoire comme les autres, il ne faut jamais l'oublier. Aux inconvénients d'une expansion trop faible relevant davantage du quantitatif s'ajoutèrent ceux, corrélatifs, d'un vieillissement précoce qui furent d'une grande portée sociale, psychologique et économique.

On ne saurait bien comprendre l'histoire récente de la France sans intégrer cette dimension spécifique concernant la population, pas plus d'ailleurs qu'on ne peut discuter des attitudes et du comportement des Français, comme de la plupart des problèmes actuels, sans la faire intervenir.

On peut d'ailleurs estimer que notre histoire démographique n'est pas en réalité une explication première de ces attitudes et de ces problèmes et qu'il faudrait la rechercher dans la cause initiale de ce comportement malthusien, qui réduisit les naissances en France un siècle plus tôt, que dans le reste de l'Europe. C'est là une autre histoire que l'étude attentive et scientifique de ces phénomènes du passé ne permet pas encore d'élucider.

P. LONGONE

(1) Si la croissance de la population française atteint 21,6 % entre 1947 et 1966, il ne faut pas s'illusionner et savoir que celle de l'Allemagne fédérale et des Pays-Bas s'élèvent respectivement à 28 % et 29,4 % et celle de l'Europe sans l'U.R.S.S. à 16,6 %.

QUELQUES CHIFFRES

Populations dans l'Est asiatique

Alors qu'à Paris, Américains et Vietnamiens recherchent un compromis pacifique, il nous paraît opportun de rappeler l'aspect démographique du problème, en présentant l'évolution des populations de ces régions.

Ces chiffres suscitent, notamment, deux observations :

a) Les densités considérables d'occupation du sol pour des pays encore à prédominance agricole en Extrême-Orient, particulièrement au Vietnam.

b) La faiblesse numérique extrême de l'appendice indo-chinois entre les deux masses chinoise et hindoue, également l'exiguïté de l'appendice coréen.

Considérations desquelles on peut, soit conclure à l'inexorabilité de la sinisation, soit à la nécessité de s'appuyer sur l'Histoire et le passé des nations minoritaires en question pour l'éviter, selon que l'on accorde plus d'importance aux forces matérielles ou spirituelles.

La seule démographie avec un taux moyen constant de scolarisation de 3,3 % aurait donc fait augmenter les effectifs de seulement 11,2 %.

Mais depuis 1966 et dans les années à venir, la part démographique dans l'accroissement des effectifs va s'élever : les sept générations de 18 à 24 ans révolus qui comptaient 4.738.000 jeunes en 1966 en compteront quelque 6.168.000 en 1971. Ainsi, de 1966, où il y avait 345.000 étudiants métropolitains, à 1971, même si le taux de scolarisation demeurait constant, le nombre des étudiants français passerait à 450.000 soit un accroissement de plus de 30 % en cinq ans du seul fait de la démographie.

Il est d'ailleurs certain que le taux de scolarisation continuera d'augmenter ; s'il le fait au rythme des trois dernières années connues, on atteindrait 542.000 étudiants ; au rythme de croissance des entrées en sixième onze ans plus tôt, l'effectif des étudiants métropolitains, toujours en 1971, s'élèverait à 580.000.

En 1938, il y avait en France, environ 64.000 étudiants français et 8.000 étrangers, la comparaison de ce chiffre avec les près de 600.000 qui seront atteints en un peu plus de trente années alors que la population totale aura augmenté d'environ 25 %, montre la prodigieuse mutation en cours.

En résumé on peut dire que jusqu'en 1966 la croissance démographique n'a eu qu'un rôle minime dans l'augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur, surtout si l'on se réfère aux classes d'âge concernées par ces études jusqu'en 1956 ; en revanche, à partir de 1966 et jusqu'en 1972, l'influence démographique va être sensiblement plus importante.

P.L.

PAYS	Population (1)	Densité (2)
Chine continentale	710.000	74
Taiwan	12.791	356
Vietnam Nord	19.500	123
Vietnam Sud	16.543	97
Laos	2.700	11
Cambodge	6.320	35
Thaïlande	31.508	61
Birmanie	25.246	37
Indes	498.680	163
Indonésie	107.000	72
Malaisie occidentale	8.297	63
Corée du Nord	12.400	103
Corée du Sud	29.086	63

(1) Estimation O.N.U. en milliers en 1966.

(2) Nombre d'habitants au km².

ACTUALITÉS

Scolarisation et démographie dans l'Enseignement Supérieur.

Le nombre des étudiants métropolitains dans l'enseignement supérieur est passé de 140.600 en 1956 à 345.000 en 1966 (auxquels il convient d'ajouter 68.000 étrangers). Cette croissance résulte de deux phénomènes : une plus grande fréquentation de l'enseignement supérieur (ce qu'on appelle le taux de scolarisation) et un accroissement des effectifs des classes d'âge intéressées (l'effet démographique). Evaluons la part respective de ces deux causes.

Le taux de scolarisation, c'est-à-dire le pourcentage des jeunes qui font des études supérieures est connu par années d'âge. Pour les dix-huit ans révolus, ce taux passe de 1,6 % en 1957 à 3,8 % en 1966 ; pour les jeunes de vingt et un ans révolus de 3,5 % à 7,1 % et pour ceux de vingt-quatre ans de 2,4 % à 3,9 % entre ces deux mêmes dates.

Si ce taux de scolarisation n'avait pas varié depuis 1956, les modifications des effectifs d'étudiants seraient dues entièrement à l'évolution démographique ; dans ce cas, le nombre des étudiants serait passé de 140.600 à 156.000 en 1966, soit un accroissement d'un peu plus de 11 % par rapport au point de départ. L'examen du tableau ci-dessous montre d'ailleurs une baisse assez sensible vers 1960, correspondant aux classes creuses :

Année	Nombre d'étudiants métropolitains	
	constaté	imaginaire, à taux constant de scolarisation
1956	140.600	140.600
1957	153.200	138.400
1958	160.900	136.600
1959	170.000	133.800
1960	173.800	129.700
1961	183.300	128.300
1962	232.600	128.500
1963	252.700	133.100
1964	284.200	135.800
1965	321.700	144.900
1966	345.100	156.400

Conditions de vie des jeunes travailleurs.

L'adaptation des jeunes à la vie active, au sortir des écoles, sujet préoccupant s'il en est, a été étudiée en 1964 par l'INED. Deux enquêtes ont été menées dont les résultats vont être incessamment publiés (1). La première enquête dans les villes de plus de 25.000 habitants, région parisienne exclue, auprès des jeunes célibataires actifs de 15 à 24 ans ; la seconde enquête auprès des garçons de 19 ans déjà actifs, à l'occasion de leur passage dans les centres de sélection de l'armée après le conseil de révision (donc excluant tous ceux qui font des études).

Les enquêtes inégalement représentatives et auxquelles on peut reprocher une relative ancienneté, apportent néanmoins, sur de nombreux plans, des renseignements aussi valables aujourd'hui qu'en 1964.

La formation scolaire et professionnelle, l'adaptation au métier, la mobilité professionnelle et géographique, les conditions du travail, le logement, le degré d'indépendance à l'égard de la famille sont successivement étudiés à travers les réponses apportées à ces deux enquêtes.

L'infériorité de chance, provoquée par l'absence conjointe de formation scolaire valable et de formation professionnelle est une des conclusions majeures que l'on peut dégager ; l'instabilité (2), la durée du chômage sont plus grandes, les salaires plus faibles, l'insatisfaction générale plus forte. Moins d'insatisfaction également dans les petites et moyennes entreprises que dans les grandes. Plus d'optimisme pour l'avenir dans les agglomérations en expansion démographique, comme dans les métiers de pointe, que dans les zones et les professions stagnantes. Attraction de la région parisienne convoitée par 25 % de ceux qui veulent quitter leur agglomération.

(1) Travaux et Documents. Cahier n° 50, P.U.F. Conditions de vie et d'emploi des jeunes travailleurs. J. Baudot, J.-M. Desmottes, C. Vincent. Préface A. Sauvy.

(2) La probabilité de changement après le premier métier va de 17 % lorsqu'on a une double formation scolaire et professionnelle, à 82 % quand on n'a ni l'une ni l'autre.

Les réponses quant au chômage, au salaire, à la durée du travail seront peut-être considérées comme dépassées, bien que certaines demeurent valables : l'écart de près de 25 % entre les salaires des jeunes hommes et filles de 20 à 24 ans ; le faible écart dans cette même tranche d'âge de 13 % entre diplômés et non diplômés.

Quant à la dépendance à l'égard de la famille, recherchée au travers du logement, de l'emploi, du salaire, elle étonnera. 78 % des jeunes habitent chez leurs parents, 44 % leur donnent leur salaire, 40 % ont trouvé leur emploi par leurs parents. La seconde enquête plus représentative que la première sur le plan national montre que seulement 38 % des jeunes actifs de 19 ans ont reçu une véritable formation professionnelle alors que 27 % n'en ont reçue absolument aucune.

Si l'on combine le niveau de formation scolaire et celui de la formation professionnelle, il apparaît que 10 % des jeunes n'ont ni l'un ni l'autre, près de 22 % ont une formation scolaire valable (Certificat d'Etudes Primaires), mais même pas un début de formation professionnelle ; 17 % n'ont pas cette formation scolaire minimum mais ont un début de formation professionnelle.

Le manque d'une bonne orientation professionnelle apparaît avec l'absence de formation comme l'une des causes essentielles de l'instabilité. Mais malheureusement les aspirations exprimées par les jeunes quant à un changement de métier ne concordent ni avec les besoins réels de l'économie, ni avec l'échelle des valeurs des rétributions ; alors, par exemple, que les salaires moyens des employés de bureau apparaissent en moyenne inférieurs de 23 % à ceux des mécaniciens sur machines, ou des soudeurs, les goûts des jeunes sont davantage portés vers les emplois de bureau ou d'administration.

DANS LE TIERS MONDE

L'exode des cerveaux

« *Le cerveau va où sont les cerveaux, où est l'argent, où prévalent l'humanité et la justice* » a écrit l'auteur d'une bibliographie récente sur le « brain drain » (drainage des cerveaux) M. CMC. Dass. Une étude attentive des courants de migration des personnes très qualifiées, dément ce qu'a de trop préemptoire cette affirmation.

On constate, en effet, que deux courants assez différents existent : celui des pays en voie de développement vers les pays riches, surtout les Etats-Unis et les anciennes puissances colonisatrices France et Grande-Bretagne et un exode des cerveaux de la vieille Europe vers les Etats-Unis. Les motivations, la gravité et les effets de ces deux mouvements sont très différents et le premier est le plus préoccupant. Ainsi la Grande-Bretagne se plaint du nombre de ses ingénieurs et savants qui partent aux Etats-Unis, mais si de 1949 à 1961 environ 8 % de ce personnel est passé aux Etats-Unis, « environ 10 % des membres de la Société Royale sont nés hors du Royaume-Unis » comme le notait le rapport d'un Comité réuni pour étudier la question. De 1958 à 1963 l'exode annuel des cerveaux a été de 3 à 4.000 mais l'afflux était de 2 à 3.000 ingénieurs et savants.

La modification en 1965 de la loi d'immigration aux Etats-Unis substituant en partie la sélection qualitative à la sélection géographique risque d'aggraver cette attraction des élites intellectuelles du Tiers Monde vers les pays industriels.

Déjà de 1961 à 1965 quelque 3.000 savants et ingénieurs et physiciens avaient émigré définitivement aux Etats-Unis et en 1965, 28 % des internes des hôpitaux américains étaient des diplômés d'origine étrangère. Dans les quatre dernières années 1962-1966, le nombre des médecins et chirurgiens immigrés du Tiers Monde (5.780) était supérieur à celui des mêmes spécialistes provenant des pays industriels (4.923).

Il n'est pas douteux que parmi ces migrations mondiales, l'exode de l'élite intellectuelle des pays en voie de développement est la plus inquiétante. Il est d'ailleurs assez paradoxal que cet exode annule presque complètement les efforts faits par les pays riches pour collaborer à l'équipement intellectuel de ces pays par l'envoi de techniciens, de spécialistes et d'experts.

Selon un rapport récent, la moitié des étudiants indiens seulement reviennent parmi ceux envoyés à l'étranger pour se perfectionner. Cette saignée permanente de matière grise est dramatique pour des pays où l'investissement en hommes qualifiés est plus précieux encore que celui en capitaux.

J. M.